

GUIDE 162 MATIÈRES RADIOACTIVES (RADIOACTIVITÉ DE FAIBLE À MODÉRÉE)

RISQUES POTENTIELS

SANTÉ

- La radioactivité présente un risque faible pour les travailleurs du transport, les intervenants d'urgence et le public lors d'accidents de transport. La durabilité des colis augmente à mesure que le danger du contenu radioactif augmente.
- Les colis non-endommagés sont sécuritaires; le contenu des colis endommagés peut causer une exposition au rayonnement externe plus élevée ou interne et externe si le contenu est déversé.
- Faible risque de rayonnement lorsqu'à l'intérieur du contenant. Si la substance est libérée du colis ou du contenant en vrac, le niveau de risque variera de faible à moyen. Ce niveau de danger dépendra du type et de la quantité de rayonnement, du genre de matériau dans lequel il est contenu, et/ou les surfaces où il se trouve.
- Certaines matières peuvent être déversées lors d'accidents de sévérité moyenne mais le risque est minime pour les personnes.
- Les matières radioactives libérées ou les objets contaminés seront normalement visibles si l'emballage se brise.
- Certaines expéditions de matières en vrac ou emballées à usage exclusif n'affichent pas d'étiquettes RADIOACTIVE. Les plaques, les indications de danger et les documents d'expédition identifient la matière.
- Certains colis étiquetés RADIOACTIVE possèdent aussi une étiquette indiquant un danger secondaire. Ce dernier excède habituellement le danger de radioactivité; consulter ce GUIDE ainsi que celui couvrant le danger secondaire.
- Certaines matières radioactives ne peuvent être détectées par les instruments couramment disponibles.
- Les eaux de contrôle d'incendie de cargaison peuvent causer une pollution de faible niveau.

INCENDIE OU EXPLOSION

- Certaines de ces substances peuvent brûler mais la plupart ne s'enflamme pas facilement.
- Les ébarbures ou granules métalliques d'uranium et de thorium peuvent s'enflammer spontanément à l'air (Consulter le GUIDE 136).
- Les nitrates sont oxydants et peuvent enflammer les matières combustibles (Consulter le GUIDE 141).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- **COMPOSER le 911. Ensuite, composer le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition.** Si non-disponibles ou aucune réponse, composer le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide.
- **Le secours, les premiers soins, le contrôle des incendies et autres dangers sont plus importants que la détermination des niveaux de radioactivité.**
- L'Autorité responsable en matière de radioactivité doit être avisée des conditions entourant l'accident et est habituellement responsable des décisions quant aux conséquences radiologiques et la clôture de l'intervention.
- Garder le vent dans le dos, rester en hauteur et/ou en amont.
- Éloigner les personnes non autorisées.
- Détenir ou isoler les personnes non-blessées ou l'équipement dont on soupçonne la contamination; retarder la décontamination et le nettoyage en attendant les conseils de l'Autorité responsable en matière de radioactivité.

VÊTEMENTS DE PROTECTION

- Un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive et un vêtement de protection pour feu d'immeuble fourniront une protection adéquate.

ÉVACUATION

Mesure de prévention immédiate

- Isoler dans un rayon minimum de 25 mètres autour du site du déversement ou de la fuite.

Déversement majeur

- Envisager une première évacuation d'une distance de 100 mètres sous le vent.

Incendie

- Lorsqu'une grande quantité de cette substance est impliquée dans un incendie majeur, envisager une première évacuation dans un périmètre de 300 mètres de rayon.

MESURES D'URGENCE

INCENDIE

- La présence de matières radioactives ne changera en rien l'efficacité des mesures de contrôle d'incendie et ne devrait pas influencer la sélection des techniques de combat.
- Si cela peut être fait de manière sécuritaire, éloigner les contenants non endommagés de la zone de feu.
- Ne pas déplacer les colis endommagés; éloigner du feu les colis non endommagés.

Incendie mineur

- Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Incendie majeur

- Eau pulvérisée ou en brouillard (inonder d'eau).
- Endiguer les eaux de contrôle d'incendie et en disposer plus tard.

DÉVERSEMENT OU FUITE

- Ne pas toucher aux contenants endommagés ou produits déversés.
- Couvrir un déversement liquide avec du sable, de la terre ou tout produit absorbant non combustible.
- Endiguer afin de recueillir les grands déversements de liquide.
- Couvrir l'épanchement de poudre avec une bâche de plastique pour minimiser la dispersion.

PREMIERS SOINS

Se référer à la section « Premiers soins généraux ».

Premiers soins spécifiques :

- Les problèmes médicaux sont plus importants que les dangers radiologiques.
- Appliquer les premiers soins relatifs à la nature des blessures.
- Toute personne sérieusement blessée doit être immédiatement soignée et transportée.
- En cas de contact avec la substance, nettoyer la peau immédiatement; rincer les yeux ou la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes.
- Les blessés qui ont été en contact avec la substance ne représentent pas un danger de contamination sérieux pour les gens, l'équipement ou les installations.



Au Canada, un Plan d'intervention d'urgence (PIU) peut être requis pour ce produit.
Veuillez consulter le document d'expédition et/ou la section « PIU ».